

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement: \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 29 OCTOBRE 1881.

2 Centins le Numéro.

NOTRE FEUILLETON.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'un roman des plus mouvementés et des plus intéressants: LA TIGRESSE DES FLANDRES, par Constant Guérault.

Le Monopole d'une Compagnie Française.

Le *Star* de samedi dernier annonçait qu'un certain M. Vennor se plaint amèrement de ce qu'une compagnie française ait le monopole de l'exploitation des phosphates aux environs de Buckingham. Cet aimable M. Vennor affirme, paraît-il,—et cela doit être terriblement vrai, puisque Vennor l'a dit,—que les renseignements parvenus aux Etats-Unis concernant son mode d'opérer ont déjà empêché des capitalistes de placer leurs capitaux dans l'exploitation des phosphates du Canada.

Quel dommage!

Voilà plus d'un siècle que les capitalistes américains et leurs cousins les capitalistes anglais retardent de se livrer à l'exploitation de ce riche produit de notre sol, et ils se plaignent aujourd'hui que les Français ont pris les devants.

C'est un vol odieux, quoi!

Une compagnie chère au cœur du *Star* n'a-t-elle pas déjà fait un misérable fiasco dans l'exploitation, à Buckingham, de certaines pierres, à Buckingham qu'elle avait eu la vanité de confondre avec les phosphates qui y abondent?

Pourquoi donc se plaint-on?

Ah! c'est que les exploiters n'ont plus rien à faire dans cette région. Les terrains à phosphates sont cotés et se vendent à leur juste valeur depuis que l'exploitation pratique et sérieuse de ce produit par des compagnies françaises est commencée.

M. Vennor n'y trouve pas son compte, et il enrage.

Et nos concitoyens anglais qui ont échoué dans cette entreprise voient d'un très mauvais œil cette bonne aubaine tombée aux mains des Français, qui aiment peut-être plus leurs frères du Canada qu'ils n'adorent les Anglo-Saxons.

Les uns sont déconfits.

Les autres sont à la fois déconfits et jaloux.

Exploiters et jaloux s'entendent à merveille pour crier au monopole des Français, qui unissent leurs capitaux dans le but d'exploiter nos mines dans l'intérêt bien entendu de la province, quand leurs détracteurs en sont réduits à se fondre dans une commune envie, ne pouvant pas plus exploiter que spéculer.

Quelle pitié!

Et puis on est donc cet affreux monopole au sujet duquel on fait tant de bruit?

Les capitalistes français achètent des terrains à phosphates et les exploitent à leurs risques et périls.

Rien ne s'oppose à ce que M. Vennor et les capitalistes américains et anglais en fassent autant.

La compagnie Labouglie n'a encore acquis que pour \$60,000 de terrains à phosphate dans le voisinage de Buckingham, et il vous serait facile d'en acquérir pour des centaines de milliers de dollars à votre tour, pourvu que vous y mettiez le prix.

Achetez, payez et exploitez, messieurs, et vous serez considérés.

A PROPOS D'UN SIEGE VACANT AU SENAT

La *Gazette* aime profondément son ami O'Gilvie, qui est, soit dit en passant et sans arrière-pensée, un richissime industriel et un anglais pur sang. Elle se fâche et lance de tous côtés gros mots, insultes et défits. Tout cela fait peu d'honneur à son caractère d'ordinaire sérieux, réservé et poli.

Elle trouve mauvais que la presse française du pays ait le bon sens, le courage et le patriotisme d'insister pour que la division sénatoriale d'Alma soit représentée par un canadien-français. Rien de plus juste pourtant; mais la *Gazette*, que le règlement de l'affaire d'Oka a mis en haleine, s'empresse encore une fois de se ranger à la file du fanatique *Witness*, et de batailler à tort et à travers et *per fas et nefas* pour son fétiche. Elle voudrait que le sénat fut entièrement peuplé d'anglo-canadiens, et elle traite follement d'anglophobes les hommes de cœur qui élèvent la voix de toute part pour revendiquer les droits de la race si généreuse et si libérale à laquelle ils appartiennent, en exigeant que le successeur du regretté M. Penny soit un canadien-français.

Nous sommes trop habitués aux accès de haine trop peu déguisée et de fanatisme aveugle de nos confrères anglais, pour condescendre à relever les injures que la *Gazette* nous lance à défaut de raisons, mais nous ne craignons pas de répéter que les ministres canadien-français doivent tenir bon et nous faire rendre justice. Alma est une division canadienne-française; les anglo-canadiens ont déjà plus que leur juste part dans la distribution des sièges du Sénat, et s'ils avaient le sentiment de leur propre dignité, ils ne viendraient pas aujourd'hui quêter la part des autres après l'avoir déjà considérablement entamée.

Allons, braves ministres canadien-français, l'occasion est belle, et il y va de votre honneur de démontrer à la *Gazette*, comme à tous les francophobes du pays, que si les français du Canada sont généreux et font d'ordinaire l'aumône de ce qui leur revient

de droit à leurs concitoyens anglais, ils savent aussi se faire respecter par eux.

L'EMIGRATION AUX ETATS-UNIS

Nous avons été témoin dernièrement du départ de quelques-uns de nos compatriotes pour les Etats Unis. Le plus grand nombre de ceux qui s'exilaient ainsi volontairement étaient ce que l'on peut appeler des gens à l'aise. Il y avait même des cultivateurs propriétaires de beaux terrains libres de toute charge. Quelle est la cause pour ainsi dire irrésistible qui les poussait à quitter le sol natal pour s'en aller à l'étranger? Il serait difficile de l'expliquer. Si la misère régnait dans la province de Québec, on pourrait jusqu'à un certain point comprendre l'émigration. Mais non, il y a de l'ouvrage pour tout le monde, les produits de nos campagnes se vendent à des prix plus que rémunérateurs, et les gages des travailleurs sont plus élevés ici qu'aux Etats-Unis. Dans plusieurs parties même du pays les travaux languissent faute de main-d'œuvre. Ce n'est donc pas par nécessité qu'on émigre.

Nous n'entendons pas dire que l'émigration est aussi forte dans un temps de prospérité que dans un temps de crise; nous voulons seulement démontrer que parmi tous ceux qui s'en vont aux Etats-Unis, le plus grand nombre n'y est pas poussé par la gêne. On émigre pour émigrer, et sans trop savoir pourquoi. C'est une manie bien pénible que celle qui porte sans cesse nos compatriotes à s'exiler. Le peuple de nos campagnes est encore imbu des histoires merveilleuses qu'on racontait sur la prospérité vraiment étonnante de nos voisins. Il suffit d'aller travailler quelques années aux Etats-Unis pour revenir riche, se disait-on alors, et on pense encore trop souvent de même. C'est une erreur qui coûte des regrets amers à ceux qui se laissent entraîner par cette illusion. Combien de nos compatriotes ont pleuré et pleurent encore leur faute! Tous les jours nous en voyons revenir désenchantés, appauvris, après avoir ruiné la santé de leurs enfants.

Quel serait le remède immédiat à apporter à cet état de chose? Nous croyons qu'il n'y en a pas. Depuis plusieurs années nos gouvernants se sont efforcés d'arrêter le fléau de l'émigration par toutes sortes de moyens, mais sans beaucoup de succès. C'est un mal qui se guérira petit à petit et avec le temps.

Que tous les journalistes de la province de Québec continuent toujours leur croisade contre l'émigration; qu'ils démontrent au peuple tous les avantages et profits que retirent ceux qui vont s'établir dans la vallée de l'Ottawa, au Lac Saint-Jean et au Manitoba.

Nous croyons aussi que le clergé pourrait faire, comme il a déjà fait d'ailleurs, un bien immense en conseillant fortement à ses ouailles de ne pas quitter leur patrie. Dans toutes les paroisses de nos campagnes la parole du prêtre est religieusement écoutée et presque toujours suivie. Qu'il profite de la confiance et du respect qu'il inspire à ses paroissiens pour leur faire aimer davantage le Canada et les engager à y rester.

INSIGNE MAUVAISE FOI.

Après avoir, selon l'usage antique et solennel, lancé une légère bordée d'injures à son confrère du *Courrier*, l'*Union de Saint-Hyacinthe* s'écriait dernièrement au sujet de l'établissement d'une fabrique de tricots dans cette localité:

Eh bien! c'est la même chose pour sa protection: Loin d'être utile à la nouvelle fabrique le tarif lui fait perdre au-delà de cinq mille piastres sur les machineries seules. Et nous ajouterons que ce n'est pas cette fameuse blague qui nous donne cette manufacture; mais bien les sacrifices et l'esprit d'entreprise de ces hommes que le "*Courrier*" ne cesse d'insulter.

Mais vainement le reptile essaie de relever la tête sous le talon qui l'écrase!

Le tarif fait payer cinq mille piastres de droits sur les machineries, mais il n'augmente pas d'un cent le prix des effets manufacturés par la compagnie et si ces prix étaient élevés proportionnellement et comme il faudrait pour donner la même somme de profits qu'auparavant, le public en serait la victime.

Son confrère libéral s'étant ainsi évertué à faire frauduleusement passer cet argument faux et mensonger à coups de talon,—le talon vaut souvent mieux que la tête chez nos adversaires quand la passion politique les domine, les fanatise et les aveugle,—la *Patrie* l'a jugé digne des honneurs de l'hospitalité dans ses trop longues colonnes.

Il ne fallait pas manquer de tenter son petit possible pour faire avaler cette énorme pilule à ce bon public, ce qui eût été déroger au grand principe libéral qui enseigne que l'audace et le mensonge sont des armes à ne jamais dédaigner.

Et vite, l'article de l'*Union* était servi, samedi dernier, aux lecteurs de l'organe en rupture de *ban de tutelle*.

Quels sont les faits vrais?

Non pas assurément ceux affirmés par les deux feuilles rouges.

Afin de ne pas discuter pour le simple plaisir de discuter, nous admettons, pour le bénéfice de l'argument, que la protection a eu pour effet de hausser de \$5,000 le prix des machines requises pour la fabrique de tricots de Saint-Hyacinthe. D'après nos confrères libéraux, la raison de cette augmentation serait le droit de 25 0/0 imposé sur l'importation de ces articles, afin d'en favoriser la fabrication

dans le pays au profit de ses nationaux.

Mais l'*Union* et la *Patrie* dénaturèrent audacieusement les faits dans le but inique de tromper le public, en affirmant que le tarif n'augmente pas d'un centin le prix des effets que doit produire la fabrique de tricots en question.

Le tarif protecteur frappe d'un droit de 20 0/0 et 7½ cts par livres les tricots importés, ce qui, s'il faut en croire les organes libéraux, doit nécessairement en faire hausser d'autant le prix sur le marché canadien, tout comme le droit de 25 0/0 a fait hausser de \$5,000 le prix des machines importées pour monter une usine de ce genre à Saint-Hyacinthe.

L'*Union* et la *Patrie* ne l'ignorent pas : mais le mensonge a tant de charme pour des disciples du grand Voltaire qui enseigne, — c'est à peu près tout ce qu'il a enseigné de vrai dans sa vie, — qui enseigne, disons-nous, qu'il en reste toujours quelques chose.

LA TAXE SUR LE TABAC.

On lit dans l'*Electeur* de vendredi dernier que reproduira sans doute la *Patrie* d'aujourd'hui :

« Un cultivateur intelligent de Saint-Casimir nous faisait ces jours-ci, au sujet de la loi sur le tabac, des remarques dont le bon sens pratique nous a frappé.

« Pourquoi, disait-il, met-on des droits sur le tabac produit et manufacturé dans le pays ? Qu'on en mette sur le tabac importé, à la bonne heure, c'est juste puisqu'on met des taxes sur les autres marchandises importées. Mais on ne met pas de droits sur les marchandises manufacturées ici, ni sur les grains qui y sont produits ; pourquoi alors en mettre sur le tabac cultivé et préparé ici ? Un cultivateur doit avoir autant de droit de produire du tabac que des patates, des carottes ou des betteraves. Met-on des droits sur les betteraves à sucre, ou sur le sucre qu'elles servent à fabriquer ? Non ; on a même promis de ne pas les taxer pendant dix ans. Pourquoi donc alors taxer et soumettre à la réglementation la plus tyrannique et la plus vexatoire le producteur du tabac canadien ? Ne devrait-on pas, au contraire, le protéger contre le tabac étranger, en mettant sur celui-ci des droits élevés ? »

« Tout cela est irréfutable. Mais le brave cultivateur oubliait une chose qui fait comprendre ce qui lui semble inexplicable : c'est que la protection introduite par les conservateurs en 1879, ne l'a pas été dans l'intérêt des cultivateurs, mais dans l'intérêt des grands manufacturiers qui souscrivent largement dans les élections. On met des taxes sur le coton, *shirting*, le coutil et le *tweed* importés qu'achètent le cultivateur, pour en faire hausser le prix à ses dépens et enrichir le manufacturier de ces articles ; mais on n'en met pas sur ces étoffes quand elles sont fabriquées ici. De même pour la betterave et le sucre de betteraves, parceque cela favorise quelques manufactures appartenant à de riches capitalistes. Mais, c'est le cultivateur qui profiterait des droits sur le tabac étranger et de l'exemption de droits sur le tabac canadien, c'est lui que cela protégerait ; les gros bonnets qui souscrivent dans les élections n'en retireraient aucun bénéfice. Or, comme la protection a été établie pour ces gros bonnets et non pas pour les cultivateurs, on écrase

par des taxes et des vexations la production du tabac du pays. »

Le cultivateur intelligent dont parle l'*Electeur* sait si bien tenir le langage d'un imbécile avec tant de succès que nous n'hésitons pas à le ranger du coup dans cette catégorie d'intéressants bipèdes.

On impose un droit d'accise sur le tabac comme sur la boisson, parce que se sont des produits inutiles et même nuisibles au bien être de ceux qui les consomment. Mais pour protéger le cultivateur on impose en même temps un droit beaucoup plus élevé sur le tabac importé. Il y a donc protection. Ce qui le prouve, c'est que grâce au changement de tarif, le tabac canadien se vend à des prix plus rémunérateurs que jamais et que l'on commence déjà à l'exporter aux Etats-Unis.

L'*Electeur* déclare irréfutable le sot argument de son cultivateur prétendu intelligent : mais c'est à crever de rire. Le confrère québécois oublie donc qu'à leur avènement au pouvoir à Ottawa, en 1874, ses amis ont élevé à dix cents par livre, de six cents qu'il était auparavant, l'impôt sur le tabac canadien, parceque, d'après M. Laurier, le brave libelliste actuellement cité devant les assises criminelles, ce tabac sentirait mauvais. Or ce droit a été réduit à quatre cents seulement par livre, par le présent gouvernement conservateur.

On ne met pas de droit sur les betteraves à sucre et sur le sucre qu'elles servent à fabriquer ?

Mais sans doute, et la *Patrie* a réclamé cette protection à une industrie nouvelle au nom du parti libéral. C'est que le sucre est un article de consommation nécessaire, indispensable, et que sa fabrication dans le pays est un gain pour tous.

On écrasait le cultivateur par des taxes et des vexations de toutes sortes, et surtout par l'impôt de dix cents par livre sur le tabac canadien, sous le régime libéral ; mais sous le régime conservateur on protège les classes agricoles et ouvrières, et on développe la richesse nationale en gardant le marché du Canada pour les canadiens et en encourageant la production au pays de tous les articles de consommation dont nous avons besoin.

Aussi sous le régime libéral nous voyions partout la misère, les désastres, la ruine et la banqueroute, tandis que tout prospère sous le gouvernement patriotique et éclairé de Sir John A. Macdonald.

UN CATHOLIQUE HARGNEUX.

Un correspondant Montréalais du *Travailleur* de Worcester, Mass., écrit à cette excellente feuille :

Le *Courrier de Montréal*, faisant œuvre de mauvais catholique, en haine de M. Tarte, se moque du fait que Rome paraît ne pas aimer à ce que l'on passe un *bill* au sujet de l'influence indue ! Quand les journalistes cesseront-ils d'être déraisonnables ! Rome n'est pas suffisamment informée, voilà tout. Attendons.

Rien de plus ridicule que cette tirade archi-cagote.

Que penser, en effet, de l'idée de nous accuser brutalement de faire œuvre de mauvais catholique, parceque Rome s'oppose à la passation d'une loi relative à l'influence dite indue, pour le présent du moins.

Nous voilà donc mauvais catholique et damné du coup.

Une chose nous console, et nous n'en ferons pas un secret. L'auguste

Pontife qui paise aujourd'hui le troupeau du Christ est plus âgé que nous, et il court le risque de nous précéder de plusieurs années dans les ténèbres extérieures, s'il ne se convertit pas : c'est le correspondant du *Travailleur* qui l'a dit, et le saint homme est de force à monter la garde à la porte du Paradis pour l'empêcher d'en franchir le seuil, s'il ne revient pas de son erreur. Adviene que pourra, le *Travailleur* et tous ses farouches correspondants peuvent se le tenir pour dit : aussi longtemps que le Pape, s'informant, dissipant les ténèbres de l'ignorance qui l'environnent, ne se sera pas converti, notre propre conversion aux idées M. Tarte est chose radicalement impossible.

Un correspondant écrit de Sherbrooke, P.Q., au *Courrier de Worcester* :

Enfin, notre agent d'émigration, de langue française, a eu un peu de besogne. La semaine dernière, il est arrivé une petite colonie française d'au moins 17 personnes. Ces braves gens s'en vont s'établir dans le nouveau canton Woburn, à l'endroit appelé Channay, sous la direction de M. Bécigneul. On attend des renforts au printemps. Inutile d'ajouter qu'il n'y a point de « communistes », ni de « libres penseurs » parmi ces colons, qui ont été choisis avec le plus grand soin, en Bretagne, croyons-nous, par l'auteur de ce mouvement, M. J.-A. Chicoyne. L'idée religieuse préside à l'établissement de cette colonie, dont on veut faire une véritable Nouvelle-France ! Plus tard, la politique aidant, on cherchera sans doute à faire autre chose : donner au comté de Compton un représentant de langue française dans les conseils de la nation. Ah ! qu'il y a des gens qui ont le nez long ! Déjà, les Anglo-Saxons se sont émus de ce mouvement ; ils viennent de fonder une compagnie puissante dont le but est d'attirer des colons de langue anglaise dans les Cantons de l'Est, afin de réduire l'influence des *Frenchmen*. Le capital de la compagnie est d'un quart de million de dollars. Le gouvernement de Québec lui a cédé cent mille acres de terres publiques. Le département des terres s'est même montré fort complaisant envers cette société, en cherchant à faire déguerpir des colons de bonne foi établis depuis longtemps sur ces terrains. Heureusement la cause de ces braves colons a été épousée par des amis dévoués et influents, entr'autres l'estimable curé de Saint-Romain de Winslow. Les colons tiennent bon et les nouveaux venus sont obligés de plier bagage. On reconnaît dans ces manœuvres le doigt du ministre fédéral de l'agriculture, qui fait mine de donner d'une main et d'assassiner de l'autre ! Et dire qu'il y a encore des gens qui le croient aussi honnête que son nom l'indique !

* * On prête à l'acteur Hamburger beaucoup de mauvais calembours qu'il n'a jamais faits, et on laisse passer ses plus jolis mots, comme celui-ci, par exemple :

Un monsieur, qui appartient à la catégorie nombreuse des raseurs, rencontre Hamburger sur le boulevard : — Tiens ! c'est vous, mon cher ami ; il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir.

— Le plaisir était pour moi, monsieur, répond Hamburger, avec son plus gracieux sourire.

NOUVELLES DIVERSES.

M. O'Brien, cultivateur, de Beaufort, vient d'expédier, par le Grand-Tronc, 5 chars de choux et 3 de navets pour le pénitencier de Joliette, Illinois, Etats-Unis.

On annonce que M. A. N. Charland, protonotaire conjoint du district d'Iberville à Saint-Jean, a donné sa démission au gouvernement. On dit aussi que M. Charland a l'intention de se porter candidat, aux prochaines élections, dans l'un des comtés du district d'Iberville.

Un train allant de Spezzia à Pise, en Italie, a déraillé samedi matin à trois heures. Il y a eu un tué et vingt blessés. MM. Depretis et Berti, le premier président du conseil et l'autre ministre de l'agriculture, étaient dans ce train, mais ils sont sortis sains et saufs de l'accident.

Vendredi matin, raconte le *Quotidien*, un colporteur du nom de Gallagher est tombé à l'eau entre deux chaloupes, au quai Champlain (à Québec). Aussitôt après cet accident, on vit le courageux capitaine Angus Baker, du vapeur "Brothers", sauter à l'eau et repêcher le pauvre colporteur qui allait infailliblement se noyer. On dit que c'est la cinquième personne que le brave capitaine Baker sauve ainsi d'une mort certaine. Ces actes de philanthropie lui font le plus grand honneur.

On se rappelle, dit le *Quotidien*, que Richard Moore, contre-maître du navire *Star of England*, a été arrêté sous l'accusation d'avoir maltraité un matelot au point de le faire mourir. On n'a pas oublié non plus que le pauvre matelot fut inhumé à la Rivière-Ouelle puis exhumé par ordre des autorités. Le capitaine Parsons, impliqué dans ces actes de cruauté, a été remplacé par un autre capitaine en arrivant à Londres, et il revient à Québec pour répondre à l'accusation portée contre lui. Ce procès aura lieu bientôt.

Nous accusons réception du *Manitoba*, publié à Saint-Boniface en remplacement du *Métis*, qui a cessé de paraître depuis trois ou quatre semaines.

Le *Manitoba* a huit pages ; il annonce que s'il est suffisamment encouragé il paraîtra bientôt deux fois par semaine, sans toutefois augmenter le prix d'abonnement, qui est de deux dollars par année, payable d'avance. Le *Manitoba* contient beaucoup d'annonces, gage de succès ; et sa matière à lire est des plus intéressantes.

Nous souhaitons à notre confrère tout le succès que mérite son dévouement à la cause de notre nationalité.

Le steamer anglais *Palestine*, capitaine Whiteway, parti de Boston le 8 octobre, est arrivé à Liverpool. Il rapporte avoir recueilli vendredi, au large de Ballycolton, une embarcation contenant sept passagers et quatre matelots du steamer *Glan MacDuff*, qui a sombré jeudi soir au largo de la côte du pays de Galles, en allant de Liverpool à Bombay.

Un autre rapport dit que quatre des embarcations du *Glan MacDuff* ont été écrasées pendant qu'on les mettait à l'eau. Deux autres, contenant dix-sept personnes, ont été lancées sans accident.

M. G. A. Girouard, M. P., pour Kont, N.-B., est de retour d'un voyage à Ottawa depuis la semaine dernière, dit le *Moniteur Acadien*. Ce voyage avait été entrepris pour le règlement de certaines questions intéressant le comté. Au nombre des choses définitivement réglées se trouve la réclamation des Indiens, de Bouctouche, au sujet de leur ancienne réserve de 3,000 arpents de terre. Ils ont convenu, moyennant encore la somme de \$345, de céder leurs titres aux occupants du terrain.

En passant à Montréal, M. Girouard a assisté à une réunion du bureau de direction du Crédit Foncier. On y a décidé d'établir immédiatement au Nouveau-Brunswick une succursale de cette institution financière.

On mande de Londres qu'une grande assemblée tenue dimanche à Newcastle-on-Tyne a adopté des résolutions protestant contre la politique de coercition du gouvernement.

L'assemblée d'indignation qui a eu lieu hier à Hyde Park avait attiré plus de cinquante mille personnes malgré un temps menaçant. Des discours violents ont été prononcés comme d'habitude. M. Gladstone a été traité de Judas et M. Bright de quaker. Des résolutions dénonçant "l'action lâche et illégale du gouvernement en essayant de supprimer par la force la liberté de la parole" ont été adoptées à l'unanimité.

Le juge Cox a désigné M. Leigh Robinson, membre éminent du barreau de Washington, pour assister M. George Scoville dans la défense de Guiteau, annonce le *Courrier des Etats-Unis*. M. Scoville a de plus personnellement retenu les services d'un autre attorney. Il est possible aussi que le juge Merrick participe à la défense, mais seulement pour plaider la question de juridiction—question que M. Scoville ne veut pas soulever lui-même, son seul moyen de défense devant être la folie.

Par contre, le président et le cabinet ont désigné M. Walter Davidge pour aider le colonel Corkill, attorney du district de Columbia, chargé de diriger la poursuite.

En réponse à l'appelle qu'il a récemment adressé au public, M. Scoville reçoit chaque jour des lettres qui révèlent de nombreux incidents de la vie de Guiteau, dénotant un esprit détraqué.

On écrit de Saint-Charles au *Courrier de Saint-Hyacinthe*: M. Alphonse Lussier vient de louer pour cinq ans, au prix de \$900 par année, sa magnifique propriété, autrefois Manoir Seigneurial, à M. A. J. Lavallée, directeur des contrats de betteraves de l'Union Sucrière Franco-Canadienne. Nous sommes heureux de voir M. Lavallée domicilié au milieu de nous; l'activité dont il fait preuve jointe à une intelligence renommée de ses actions quotidiennes, le rend cher à notre jolie paroisse, qui reprendra sous peu le rang enviable qu'elle avait avant la construction du Grand-Tronc.

Le but de M. Lavallée, en louant cette propriété, est d'y faire une résidence princière, et en outre une ferme modèle pour la culture de la betterave; les cultivateurs inexpérimentés seront fort aises de venir y prendre une leçon d'une culture qui est appelée à jouer un rôle incontestable dans les cercles agricoles, et qui sera le garde-corps de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Le commerce des grains se fait en grand durant ce temps-ci; bien que les chemins laissent beaucoup à désirer, cela n'empêche pas que des centaines de voitures circulent quotidiennement dans nos rues. Un de nos marchands, M. O. Hébert, bien connu des cultivateurs dans un vaste circuit, comme le *leader* des commerçants de grains de la Rivière Chambly, fait de trois, quatre et même cinq mille minots par jour, c'est dire que la rue principale de notre village ressemble à un marché continu. La récolte est supérieure, le prix des grains élevé et ferme.

On dit qu'un complot a été tramé contre la vie de Forster, Harcourt, Gladstone, et les membres de la famille royale.

On mande d'Ottawa qu'il est rumored que des capitalistes américains cherchent à acheter le chemin de fer du Nord,

Un M. John Haycock a refusé, paraît-il, \$50,000 pour un terrain à phosphate situé dans Portland-Est et qui ne lui a coûté que \$10,000.

Depuis le commencement de l'expédition française en Tunisie, 12,000 à 15,000, des 25,000 à 35,000 hommes de l'armée française ont été malades, 900 hommes ont succombé à la maladie, la mortalité par les fièvres typhoïdes ayant été de 85 pour cent.

Un cultivateur de Portland a rapporté ces jours derniers à Ottawa de riches échantillons de phosphate trouvés dans les environs de cette localité. Des spéculateurs ont immédiatement offert un prix élevé pour le terrain où ces échantillons ont été trouvés, mais le propriétaire n'a pas voulu vendre si tôt.

La semaine dernière une chaudière à vapeur dans les scieries de M. D. McMillan, à Cumberland, a fait explosion et le bâtiment où elle était installée a été démolé, mais personne, heureusement, n'a été tué, annonce le *Canada*. Un jeune homme du nom de Griffin a été blessé à la figure par une pièce bois.

Le mécanicien était absent au moment de l'accident.

A la cour d'assises, à l'Original, Damase Brunet et David Prévost, accusés du meurtre de Pierre Brunet, ont été déclarés coupables par le jury et condamnés à être pendus le mercredi le 30 novembre prochain.

A l'instruction du procès des accusés, les médecins ont déclaré que les assassins avaient coupé la gorge de la victime ou l'avaient étranglé; parce qu'en lui levant la tête elle s'était détachée du tronc, entre la troisième et la quatrième vertèbre. Les médecins ont ajouté qu'on avait dû user de violence sur cette partie du corps, ou que cette séparation avait dû s'opérer peu de temps après la mort.

Le défunt était âgé de 80 ans. En entendant sa sentence, David Prévost s'écria: "On pendra ce jour-là un homme qui n'est pas coupable."

M. A. P. Vanasse, secrétaire-archiviste de la société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, nous commu-

nique la lettre suivante, de M. James G. Blaine, secrétaire d'Etat de la république américaine:

Département d'Etat,
Washington, 15 octobre 1881.

A M. M. L. Connolly, président de la société Saint-Patrice, et à M. J. T. Lemaire, président de la société Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke, P.Q.

Messieurs,

C'est avec une satisfaction sincère, bien que pénible, que j'accuse dûment réception, au nom de la famille éplorée de feu le président Garfield, des nombreuses marques de véritable sympathie pour notre perte commune et d'admiration pour le caractère élevé du regretté défunt, qui lui sont adressées ainsi qu'au gouvernement et au peuple américains, à cette heure de profonde affliction, du sein de toutes les nations du monde, et, surtout, des propositions de condoléance adoptées le 27 du mois dernier, à une assemblée conjointe des sociétés Saint-Patrice et Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, et dont des copies ont été reçues à ce département.

J'ai transmis l'une des copies à Madame Garfield, à Mentor.

Je suis, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

JAMES G. BLAINE.

Un Magnifique Travail.

Lors de la dernière célébration de la fête de l'Union Saint-Joseph, au mois de mars dernier, on conçut l'idée de faire confectionner un collier pour le président de la société. Des souscriptions furent prélevées séance tenante. En peu de temps, grâce à la générosité des membres de cette importante société et de plusieurs autres citoyens, on réalisa le montant nécessaire; et l'idée fut mise à exécution.

Après s'être adressé à plusieurs maisons importantes dont quelques-uns se déclarèrent incapables d'exécuter le travail, on donna l'entreprise à un de nos compatriotes M. Théodore A. Grothé qui, s'étant mis à l'œuvre a terminé avec succès l'entreprise difficile qu'on lui avait confiée. Dans cette circonstance il a donné des preuves de ses talents et de ses capacités comme bijoutier. De fait tous les connaisseurs qui ont vu le collier en question déclarent que c'est un objet d'art de grand prix.

Ce collier se compose de 21 médaillons liés les uns aux autres avec deux petites chaînes; sur chaque médaillon sont posés des ornements en relief représentant Saint-Joseph, des feuilles d'érable, le signe de l'Union, (deux mains unies) et le monogramme de la société. Au bas du collier se trouve le médaillon sur lequel est une petite statue en pied de Saint-Joseph.

Sur la boucle se trouve le castor traditionnel admirablement travaillé et reposant sur des feuilles d'érables en métal ciselé. Le tout est en chrysolithe doré et coûte près de \$200.

Deux Echevins Pugilistes

Voici ce que dit notre confrère de la *Gazette* au sujet de la scène émouvante qui a eu lieu hier après-midi dans les corridors de l'Hôtel de Ville:

"Comme l'échevin Gilman sortait de la chambre du conseil (où il y avait eu plusieurs scènes inconvenantes) quelqu'un exprima l'espérance que ces scènes disgracieuses n'arriveraient plus à l'avenir.

"Elles surviennent lorsqu'il y a de tels polissons dans le conseil," dit l'échevin Gilman, en désignant l'échevin Stephens.

"Les mots étaient à peine prononcés, que l'échevin Stephens frappait l'échevin Gilman en pleine figure, et, si rapidement, que les témoins de cette scène ne purent d'abord se mettre au courant de ce qui s'était passé. M. Stephens saisit alors son antagoniste à la gorge et tous deux tombèrent vers la porte ouverte du coffre-fort. Dans la mêlée, l'échevin Stephens ne cessait de frapper son adversaire. L'échevin Gilman (qui avait été surpris de cette attaque) n'a pu administrer que quelques coups de poings. Enfin (vaut mieux tard que jamais) les amis s'interposèrent et séparèrent les pugilistes...."

Cet incident a causé beaucoup d'excitation. Ce sont de ces faits indignes de gentilshommes et qui méritent la réprobation de tout le public honorable.

ECHOS DE PARTOUT.

LE PONT DE BROOKLYN.—Il appert des chiffres présentés dans la dernière réunion des *trustees* du pont de Brooklyn que les sommes reçues jusqu'à présent pour cette entreprise s'élevaient à 13 millions 224,128 dollars, et que les dépenses effectuées sont de \$13,166,792. Reliquat en caisse \$57,336.

Le comité exécutif a annoncé qu'il faudra encore un millier de tonnes additionnelles d'acier pour consolider le pont de façon à ce que les wagons de chemin de fer puissent passer dessus sans danger. Il a été décidé d'adjuger cette fourniture par voie de soumissions, la livraison devant avoir lieu le 1er juin 1882. On voit par cette date que l'ouverture du pont se trouve une fois de plus ajournée aux calendes grecques.

BRIGANDAGE.—On télégraphie de Jerseyville (Illinois) à la date du 20 octobre: "Charles Cay et John Burrus sont entrés hier à 2 heures dans la banque de Wesley Park et son, à Fieldon, et brisant leurs revolvers sur M. Park ils l'ont forcé d'ouvrir son coffre-fort et de leur donner \$3,500. Les voleurs ont ensuite remonté à cheval et se sont mis en devoir de fuir. M. Park les a poursuivis à coups de revolver, mais il n'a réussi qu'à tuer un des chevaux. Le bandit démonté a sauté en croupe derrière son complice et tous deux se sont éloignés au grand galop. Le shérif a levé aussitôt un "un posse" et parcourt maintenant la contrée à la recherche des voleurs qui, dit-on, ne sauraient échapper."

COUP D'IVROGNE.—Un terrible accident de chemin de fer est arrivé avant-hier à McKinney, près de Sandford (Kentucky). Le mécanicien d'un train de construction du Southern Railroad menait des ouvriers à Green River pour décharger du charbon. Les hommes étaient assis sur un wagon plat qui portait deux réservoirs et la locomotive était à l'arrière.

Il paraît que le mécanicien était ivre. En arrivant près de McKinney il a lancé la locomotive à toute vitesse et le wagon plat est allé se briser contre un wagon rempli de charbon stationné sur la voie. Cinq ouvriers ont été tués et deux grièvement blessés. Voici la liste des victimes: Charles Ramsey, George Campbell, David Campbell, John Alcom et John Whippley. Tous ces infortunés, à l'exception de Ramsey, étaient mariés et pères de famille.

BON TOUR DE DOUANIERS.—Le steamer "City of Washington," venant de la Havane, a jeté l'ancre près de la Quarantaine, à New-York, mercredi dernier. Les officiers de la douane Harrigan et Cronk, supposant qu'il devait apporter quelques articles de contrebande, l'ont observé de loin, cachés dans un petit bateau.

Vers minuit, ils ont vu la lumière de la poupe du steamer s'élever et s'abaisser cinq fois. A ce signal ils ont fait force de rames vers le navire en s'enveloppant partiellement le visage de leurs mouchoirs, afin de n'être pas reconnus. A leur arrivée près de l'arrière, un homme s'est penché sur les bastingages et leur a dit à demi voix: "Filez et revenez dans un quart d'heure." Ils se sont retirés à distance, et au bout d'un quart d'heure environ, à la vue d'un second signal, ils sont revenus se ranger près du steamer.

Une voix a dit mystérieusement du pont: "All right! Attrapez!" Et cinq paquets ont été lancés adroitement dans le bateau des douaniers, puis la voix a repris: "C'est tout. Ne vous laissez pas piper." Les officiers riant sous cape que leur ruse eût si bien réussi, ont gagné le plus vite possible le navire hôpital et débarrassés les paquets que le contrebandier avait cru remettre à ses compères. Ils contenaient 7,900 cigares de la Havane.

SUICIDE.—M. John Smith, riche négociant de New-York, marié depuis peu de mois, est allé avec sa femme passer l'été dans la résidence des époux Gardener, à Upper Montclair, New-Jersey. Dans ces derniers temps, Mme Smith a commencé à donner des signes d'aliénation mentale. Samedi, elle a annoncé à son mari qu'elle avait été jugée, condamnée et pendue, en conséquence de quoi elle le pria de ne pas aller à New-York, suivant son habitude de chaque jour. En présence de cette preuve que l'esprit de sa femme était totalement dérangé, M. Smith a jugé prudent de passer la journée à Montclair, afin de la surveiller. La précaution n'était pas inutile, car un peu avant midi, Mme Smith s'est échappée et est entrée dans la rivière. On a couru après; elle a été arrêtée avant

d'avoir atteint un endroit profond, et ramené à la maison, où elle est restée très agitée toute l'après-midi. Le soir elle semblait entièrement calmée quand elle a prié Mme Gardener de lui prêter son couteau.

Cette dame a cru pouvoir sans danger obtempérer à son désir, mais l'aliénée a eu à peine le couteau entre les mains qu'elle se l'est plongé dans le côté droit du cou et s'est tranché la gorge jusque près de l'oreille gauche. L'horrible blessure a été pansée sommairement, et Mme Smith a été conduite le plus vite possible à l'hôpital Saint-Joseph, de Paterson. Le docteur Hurd a constaté que le larynx, l'épiglotte et les tissus musculaires voisins étaient tranchés, mais que la veine jugulaire n'avait été qu'effleurée. Vers minuit, les crises violentes se succédant sans relâche, le docteur a fait attacher la patiente dans son lit, puis il s'est éloigné. Il n'avait pas encore eu le temps de sortir de la salle que Mme Smith, rompant les liens d'une de ses mains, a fouillé sa blessure avec les doigts, saisi la veine jugulaire et donné une secousse assez forte pour la couper. Quelques secondes après, la malheureuse était morte.

CHRONIQUE LOCALE.

Revue—Hier, le ministre de la marine, Smith, a passé en revue les membres de la police riveraine. M. Smith s'est déclaré satisfait de leur bonne tenue et de la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs.

A quand donc—Mais, dès à présent, c'est exactement le temps d'avoir un bon choix et d'acheter à bon marché, toutes sortes de pelleteries, chez Dubuc, Désautel et Cie, 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

Nouveaux ateliers.—On se propose de construire, tout près de la ville, de nouveaux ateliers, pour la fabrication de locomotives. Le développement de nos lignes de chemin de fer a nécessité ces nouvelles constructions, qui donneront de l'emploi à la classe ouvrière.

Assaut—Hier soir, l'agent de sûreté Cullen ayant voulu empêcher de monter sur un char urbain un nommé Joseph Millard, qui était ivre, celui-ci a cru devoir se venger au malcommode en lui donnant un coup de pied, près de l'œil. On l'a immédiatement conduit au poste central.

Collision—Vendredi soir, un convoi de fret allant à Québec via le chemin de fer du Nord est venu en collision à l'embranchement de Joliette avec la petite locomotive qui fait le service sur cet embranchement. Deux wagons plate-forme et la petite locomotive ont subi beaucoup de dommages. Il n'y a pas eu pertes de vie heureusement.

Mort subite—Hier matin, M. Daniel Sullivan domicilié sur la rue des Jurés est parti de sa demeure pour aller à sa place d'affaire sur la rue Saint-Joseph. A peine y était-il arrivé qu'il s'affaissa sur lui-même et expira. M. le Coroner a tenu une enquête et le jury a rendu un verdict de "mort de maladie de cœur."

La délégation—M. C. O. Perrault, vice-consul de France, se rend à Washington où il doit inviter les délégués à faire un voyage au Canada.

MM. de Rochambeau et Lafayette ont déjà manifesté le désir de visiter Montréal et Québec après avoir fait un tour dans la Louisiane.

Chute mortelle.—Lundi vers quatre heures, le cheval d'un nommé John Halpin, s'est abattu, sur la rue Notre-Dame, près de la rue Sainte-Hélène, par suite de la rupture d'un des essieux du véhicule. Il s'est presque assommé en tombant. Il s'est relevé est allé se jeter dans canal. On l'en a retiré, mais il est mort, peu d'instants après de ses blessures.

Condolérance.—A une assemblée des membres de la Saint-Vincent-de-Paul, tenue le 23 d'octobre, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1^o Proposé par M. D. Lepage, secondé par M. H. Fournier, que les membres de la Saint-Vincent-de-Paul, paroisse du Sacré-Cœur, ont appris avec regret la mort de M. Thos Tiffin, écr., un de leurs bienfaiteurs.

2^o Proposé par M. O. Leblanc, secondé par M. A. Poitras, que des condoléances soient présentées à la famille du défunt.

3^o Proposé par M. A. Favreau, secondé par M. Brien dit Desrochers, que copie de ces résolutions soit transmise aux journaux.

Pont projeté—Les travaux d'exploration pour le pont projeté, qui doit traverser le St-Laurent, près l'Isle aux Hérons, sont poussés avec vigueur. On espère que d'ici à quelques jours le tracé principal sera fait. Les directeurs de la compagnie se sont assurés les services de MM. Cardinal et fils, qui sont, dit-on, le plus en état de connaître le fleuve en cet endroit.

Noyé—Dimanche soir, vers huit heures, des personnes sur la rue des Commissaires entendirent des cris "Je me noie! au secours!" venant du bout du quai de la compagnie Richelieu. On accourut aussitôt; les lampes furent allumées; mais il était trop tard. Le pauvre malheureux disparut pour ne plus réparaître. La noircure était telle qu'il a été impossible de reconnaître la victime de cet accident. La police est à faire des recherches.

Tentative de meurtre—Hier après-midi vers 5.15 heures, Thos. Cunningham, journalier de la rue Saint-Martin, a tenté de tuer M. James McElroy, contre-maître de la compagnie du gaz, en déchargeant sur lui un pistolet. Lors de l'attaque, l'assaillant était à environ dix pas de sa victime, qui entendit la balle siffler à ses oreilles. M. McElroy, qui tenait une pelle de fer à la main, la lança à la tête de Cunningham et se précipita ensuite sur lui pour lui arracher son arme. Presqu'aussitôt les constables Beauchemin et Donnelly arrivèrent sur les lieux et arrêtèrent Cunningham, qui tenait encore son pistolet à la main.

Le prisonnier fut conduit à la station de police de la rue Canning. Il paraît que cette attaque injustifiable a été provoquée par une discussion qui a eu lieu il y a peu près deux semaines entre Cunningham et McElroy, au sujet des troubles en Irlande. Le crime semble avoir été prémédité, puisque dans l'après-midi, Cunningham, au dire de certains témoins, s'est promené dans les environs où il pensait rencontrer McElroy, et a, alors, proféré des menaces contre ce dernier.

Vol et tentative de viol—Une fille du nom de Marie Bertrand est partie la semaine dernière pour se rendre chez son beau-frère sur la rue des Erables. C'était dans la soirée et elle perdit son chemin. Elle rencontra alors un charretier, Octave Larin, auquel elle demanda de la ramener chez elle. Ce dernier consentit, mais, au lieu d'aller dans la direction indiquée, il la conduisit dans un hôtel où il lui fit prendre un verre de boisson. De là il se rendit sur la rue Saint-Laurent et arrêta dans un autre hôtel où il se fit payer une consommation par sa cliente.

En partant de ce dernier endroit il se mit à embarquer une troisième personne qu'il introduisit à Marie Bertrand comme étant son frère. La pauvre fille insistant pour se rendre chez elle, tous trois partirent, mais la voiture se dirigea sur le chemin du Sault, et, à un certain endroit, les deux hommes se jetèrent sur la malheureuse femme, lui enlevèrent son chapeau, ses chaussures, l'argent qu'elle avait sur elle et la laissèrent inanimée sur la voie, après avoir essayé de se porter aux derniers excès sur elle. C'est dans cet état qu'elle fut découverte entre minuit et une heure par le gardien de la gare du Mile-End. Le lendemain, l'agent de sûreté Gladu arrêta Larin qui a été renvoyé en prison en attendant son procès, le magistrat refusant de l'admettre à caution.

Petites Notes.—Les travaux en bois que fait faire, à Hochelaga, la Commission du Havre, seront bientôt terminés.

—M. Joseph Boucher, de cette ville, est parti lundi pour Hawick, P. Q., où il doit établir une beurrerie.

—La mauvaise entente qui règne entre la compagnie du chemin de fer "Montréal et Sorel" et certains propriétaires sera, dit-on, réglée par arbitrage. Les arbitres seraient MM. Seymour, Right et R. H. Stephens.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 20 courant, la Dame de François Corbeille, Ecr. un fils.

MARIAGE.

CORNELLIER-WILSON—Mardi matin, le 25 du courant, Charles-Auguste Cornellier, écuyer, avocat, de cette ville, fils de M. Hypolite Cornellier, ex-M.P., pour le comté de Joliette, conduisit à l'autel Mademoiselle Emma Wilson, seule fille de M. Adam Alexander Wilson, industriel de cette cité.

La bénédiction nuptiale a été donnée à l'Eglise Saint-Jacques, par le Révérend L. M. Lavallée, curé de Saint-Vincent de Paul de Montréal, et oncle du marié.

"Cartes".

DECES.

En cette ville, le 18 octobre, à l'âge de 61 ans, M. Jean-Gaspard Bibaud, M.D.

COMMERCE.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

LAITERIE.		
	\$ c.	¢
Beurre frais, à la livre.....	0 25	à 0 30
Beurre salé do.....	0 18	à 0 22
Fromage do.....	0 10	à 0 12

DIVERS.		
Sucre d'érable, à la livre.....	0 07	à 0 09
Sirop d'érable, au gallon.....	0 80	à 1 00
Miel, à la livre.....	0 10	à 0 12
Oufs frais, à la douzaine.....	0 16	à 0 17
Haddock, à la livre.....	0 06	à 0 07
Poisson frais.....	0 08	à 0 10
Saindoux, au seau.....	2 50	à 3 00
Saindoux, par livre.....	0 15	à 0 18
Peaux, à la livre.....	0 00	à 0 00

GIBIERS.		
Canards au couple.....	0 00	à 0 00
do noir.....	0 00	à 0 00
Pleviers, par douzaine.....	0 00	à 4 00
Bécasses, au couple.....	0 00	à 0 00
Pigeons domestiques, au couple.....	0 25	à 0 30
Perdrix, au couple.....	0 00	à 0 00
Tourtes, à la douzaine.....	1 50	à 2 00

VIANDES.		
Bœuf, à la livre [steak].....	0 10	à 0 12
Do à la soupe.....	0 05	à 0 07
Bœuf salé.....	0 08	à 0 10
Jambon à la livre.....	0 12	à 0 14
Lard, do.....	0 09	à 0 10
Mouton, do.....	0 08	à 0 10
Agneau, au quartier.....	0 75	à 1 00
Veau à la livre.....	0 06	à 0 10
Lard frais, par 100 lbs.....	7 50	à 8 00
Bœuf par 100 livres.....	5 00	à 7 50
Saindoux à la livre.....	0 10	à 0 11
Lièvres.....	0 00	à 0 00

LÉGUMES.		
Pommes nouvelles, au baril.....	0 00	à 0 00
Patates, au sac.....	0 45	à 0 50
Fèves, par minot.....	1 10	à 1 12
Navets jaunes par brl.....	0 00	à 0 00
Oignons rouges par brl.....	5 00	à 6 50
Do blanc par minot.....	0 50	à 0 60
Carottes do.....	0 30	à 0 35
Betteraves do.....	0 40	à 0 75
Choux par doz.....	0 60	à 0 80
Oignons par tresse.....	0 00	à 0 00
Orange par caisse.....	5 00	à 8 50
Citron do.....	9 00	à 0 00
Raisin de Malaga par petit baril.....	0 00	à 0 00
Radis, par douzaine de paquets.....	0 00	à 0 00
Concombres, par doz.....	0 00	à 0 00

VOLAILLES.		
Dindes, à la livre.....	0 00	à 0 00
Dindes (vieux) au couple.....	2 00	à 2 50
Dindes (jeunes) do.....	1 25	à 1 50
Oies, do.....	1 25	à 1 50
Oies à la livre.....	0 09	à 0 00
Canards à la livre.....	0 09	à 0 00
Canards, au couple.....	0 60	à 0 75
Poules au couple.....	0 70	à 0 80
Poulets à la livre.....	0 10	à 0 11
Poulets du printemps par couple.....	0 30	à 0 60

FARINE.		
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.....	3 30	à 3 30
Farine d'avoine.....	2 40	à 2 50
Farine de blé d'Inde.....	1 25	à 1 40
Sarrasin.....	0 00	à 0 00

GRAINS.		
Blé, par minot.....	0 00	à 0 00
Pois, do.....	0 90	à 1 00
Orge, do.....	0 90	à 0 00
Avoine, do.....	0 00	à 0 00
Sarrasin, do.....	0 80	à 0 90
Lin, do.....	0 90	à 0 00
Mil, do.....	1 50	à 1 60
Blé d'Inde do.....	0 00	à 0 80
Avoine à la poche.....	0 70	à 0 80
Fèves.....	1 20	à 1 30
Son par 100 livres.....	1 00	à 1 10
Moulée.....	1 15	à 1 40
Son.....	0 00	à 0 00

Corrigé tous les mardis et vendredis par

P. POULIN & Cie.,
Commerçant,
Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Bœuf, 1 ^{re} qualité, par 100 lbs..	\$ 5 00	à \$ 6 00
Bœuf, 2 ^{me} qualité.....	4 00	à 4 50
Vaches à lait.....	20 00	à 25 00
Vaches extra.....	30 00	à 50 00
Veaux, 1 ^{re} qualité.....	6 00	à 8 00
Veaux, 2 ^{me} qualité.....	5 00	à 7 00
Veaux, 3 ^{me} qualité.....	1 00	à 2 00
Moutons, 1 ^{re} qualité.....	8 00	à 10 00
Moutons, 2 ^{me} qualité.....	5 50	à 6 00
Agneaux, 1 ^{re} qualité.....	5 00	à 5 50
Agneaux, 2 ^{me} qualité.....	2 00	à 3 00
Cochons, 1 ^{re} qualité.....	5 00	à 6 00
Cochons, 2 ^{me} qualité.....	4 00	à 4 50

Foin et Paille		
Foin, 1 ^{re} qualité, par 100 bottes..	7 00	à 8 00
Foin, 2 ^{me} qualité.....	5 00	à 6 00
Paille, 1 ^{re} qualité.....	3 00	à 4 00
Paille, 2 ^{me} qualité.....	2 00	à 3 00

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE,
IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20,
rue St-Gabriel, Montreal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles—Livres de Frères—Livres de Récompense—Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.—Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.—Livres pour les Bureaux d'enregistrement—Imagerie—Cachets de communion—Chapelets—Médailles—Statuettes, etc.—Tapiserie—Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmarès, Circulaires, Lettres journalières, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

NOUVELLE PUBLICATION:

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME," ou "Traité Élémentaire de Controverse," par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 461 pages, cart. Prix, 50c.

APPROBATIONS:

Nous soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholicisme," ou "Traité Élémentaire de Controverse par un Catholique Romain," et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

† E. A., Arch. de Québec.

Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important:

"L'Arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."
Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-joint l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite ex "intime corde" tout le succès possible."
—

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEUR
District de Montréal, No. 87
J. A. Guimet, demandeur, vs S. Lafleur, défendeur.

Le sixième jour de novembre prochain, 1881, à huit heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, en la Cité de Montréal, seront vendus par Autorité de Justice, les biens meubles et effets du dit défendeur consistant en meubles de ménage, etc.

Ed. BRAZEAU, n. c. s.
Montréal, 26 octobre 1881.

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU
"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An..... \$1.00
Six Mois..... 0.50
Payable d'avance.
[Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

3, rue St. Gabriel,